

Préavis municipal No 2017-13

COMPTES 2016

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,



Introduction

En vertu de la Loi sur les communes (LC - RSV 175.11) du 28 février 1956, et tout spécialement de son chapitre VI, section I, traitant du budget, des comptes et de la gestion, la Municipalité soumet à votre approbation les comptes 2016 de la commune de Penthalaz.

En outre, conformément aux articles 93a ss LC, et au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCcom - RSV 175.31.1), art. 34 ss, la Commission de gestion du Conseil communal a effectué l'examen qu'elle a désiré (art. 35 et 35a), et nous avons fait procéder, par un organe de révision possédant toutes les qualifications requises, au contrôle annuel des comptes (art. 35 b & c). Vous trouverez, à la fin de cette brochure, le rapport établi par la fiduciaire, alors que la Commission de gestion soumettra son rapport au Conseil communal (art. 36).



Résultat final

Comptes 2016		<i>Budget 2016</i>	<i>Comptes 2015</i>
Total des revenus	16'930'751.73	16'090'700	17'762'237.98
Total des charges	16'998'587.94	16'478'400	17'755'814.06
Résultat final	-67'836.21	-387'700	6'423.92



Répartition de l'excédent de charges

Le tableau ci-dessous exprime les propositions de la Municipalité.
Le solde final de CHF 67'836.21 sera attribué au compte Capital.

Selon décision municipale des 12 et 19 avril 2017	Comptes		Montants	
Résultat avant attributions aux financements spéciaux et fonds de réserve (excédent de charges)			-186'766.51	
Attribution obligatoire aux fonds de réserve				
Pour protection des arbres	9.280.110	110.381.82	-300.00	
Pour développement touristique	9.280.160	162.381.7	-8'304.00	
Pour déchets	9.280.450	450.381	-15'236.52	
Pour épuration des eaux usées	9.280.460	460.381	-134'559.96	
Pour sécurité routière	9.280.610	610.381.8	-3'075.00	
Pour eau	9.280.810	810.381	-399'198.62	
Sous-total			-560'674.10	
Résultat après attribution obligatoire aux fonds de réserve			-747'440.61	
Attribution aux fonds de réserve				
Pour entr. Pont CFF	9.281.180	430.380.404	-5'000.00	
Pour débiteurs douteux impôts	9.282.210	210.381.92	-97'000.00	
Pour fds des jeunes de Penthalaz	9.282.500	150.381	-200.00	
Sous-total			-102'200.00	
Résultat avant prélèvement aux fonds de réserve (excédent de charges)			-849'640.61	
Proposition de prélèvement aux fonds de réserve				
Pour rénovation bâtiment (travaux bâtiment du football)	9.281.350	3556.480.3	162'000.00	
Pour administration générale (pour compensation solde péréquation, réforme policière et facture sociale)	9.282.100	220.480.1	300'000.00	
Pour travaux futurs (selon préavis 2015-53 Changement de luminaires)	9.282.430	430.480.40	145'994.40	
Pour travaux futurs (selon préavis 2010-58 Modération du trafic)	9.282.430	430.480.40	170'000.00	
Pour le développement touristique (pour compensation de la réalisation partielle du film promotionnel de Penthalaz, selon budget 2016, préavis 2015-58)	9.280.160	162.481.7	3'810.00	
Sous-total			781'804.40	
Excédent de charge de l'exercice viré à Capital			-67'836.21	



Evolution du compte Capital

Le tableau ci-dessous donne le résultat de chaque exercice comptable avant (et après) répartitions. C'est-à-dire, avant les amortissements extraordinaires et attributions ou prélèvements à divers fonds de réserve.

Année	Résultat du compte de fonctionnement		Situation du compte Capital/Découvert
	Avant répartition ou prélèvement	Après répartition ou prélèvement	
Report		321'615.88	555'905.09
2005	1'141'223.96	132'098.61	688'003.70
2006	581'223.10	793.60	688'797.30
2007	1'617'084.81	19'027.21	707'824.51
2008	1'649'220.22	327'715.87	1'035'540.38
2009	1'025'590.48	790.48	1'036'330.86
2010	1'031'435.61	4'719.02	1'041'049.88
2011	-406'800.34	-97'232.49	943'817.39
2012	2'951'468.54	116'668.54	1'060'485.93
2013	-109'292.10	90'707.90	1'151'193.83
2014	92'072.81	20'412.71	1'171'606.54
2015	1'770'780.05	6'423.92	1'178'030.46
2016	-24'766.51	-67'836.21	1'110'194.25



Financements spéciaux

Vous trouverez ci-dessous le résultat des financements spéciaux (c'est-à-dire financés par des recettes affectées) :

Dicastères			Déficit	Bénéfice
16	Tourisme	♥		8'304.00
45	Elimination des déchets	♥		15'236.52
46	Réseau d'égouts et épuration	♥		134'559.96
65	Défense incendie	♦	81'977.99	
81	Service des eaux	♥		399'198.62
	T O T A U X		81'977.99	557'299.10
	Pris en charge par l'impôt ordinaire	♦	81'977.99	
	Prélèvements ou attributions aux fonds de réserves spécifiques	♥	-	557'299.10



Mutations des fonds de réserve

Voici les attributions ou prélèvements effectués dans les postes 9.28 du bilan :

		Au 1er janvier	Prélèvements	Versements	Au 31 décembre	Disponible
Recettes affectées						
9.280.110	Fonds affecté - Plantation d'arbres	3'800.00		300.00	4'100.00	4'100.00
9.280.160	Fonds affecté - Tourisme	71'137.70	3'810.00	8'304.00	75'631.70	75'631.70
9.280.450	Fonds affecté - Déchets	-		15'236.52	15'236.52	15'236.52
9.280.460	Fonds affecté - Epuration	866'485.43		134'559.96	1'001'045.39	640'895.39
9.280.610	Fonds affecté - Stat, prév et sécurité routière	11'652.00		3'075.00	14'727.00	14'727.00
9.280.650	Fonds affecté - Défense incendie	2'216.27			2'216.27	2'216.27
9.280.810	Fonds affecté - Eaux	2'379'751.96		399'198.62	2'778'950.58	1'899'000.58
Renouvellement et rénovation						
9.281.180	Fonds rénovation pont CFF - selon convention	30'000.00		5'000.00	35'000.00	35'000.00
9.281.350	Fonds renouvellement bâtiments	2'170'024.96	162'000.00		2'008'024.96	1'483'524.96
9.281.431	Fonds renouvellement véhicules	53'267.05			53'267.05	23'267.05
De réserve						
9.282.100	Fonds réserve administratif	700'000.00	300'000.00		400'000.00	270'000.00
9.282.210	Fonds réserve pour pertes sur déb. impôts	592'000.00		97'000.00	689'000.00	689'000.00
9.282.430	Fonds réserve travaux futurs	2'052'503.15	315'994.40		1'736'508.75	707'408.75
9.282.500	Fonds réserve écoles, sports et jeunesse	1'050'000.00		200.00	1'050'200.00	1'050'200.00
9.282.660	Fonds rés dispenses constr. abris PC	-				
Décision à confirmer par le Conseil Communal (prélèvement) :						
Attrib:		102'200.00				
Prélèv:		781'804.40				
TOTAUX		9'982'838.52	781'804.40	662'874.10	9'863'908.22	6'910'208.22

Certains fonds de réserve sont alimentés par des recettes affectées, il s'agit de tous les comptes 9.280 et suivants. Lorsqu'il y a un bénéfice, nous devons l'attribuer au fonds relatif. Soit parce qu'un règlement nous le demande (règlement communal sur la protection des arbres et règlement sur la circulation et le stationnement dans le village et ses abords), soit car il s'agit d'un financement spécial (eau, égouts, déchets et défense incendie).

Le solde disponible correspond au montant relevé au 31 décembre 2016, en tenant compte des préavis votés en 2016 et pour lesquels un prélèvement sur les fonds de réserve est prévu mais n'a pas encore été fait.

En « gras », les attributions découlant du résultat et nécessitant l'approbation du Conseil communal. L'attribution au fond de réserve pour débiteurs d'impôts n'est pas obligatoire, toutefois, elle est fortement recommandée par l'administration cantonale des impôts (ACI). D'ailleurs, elle est recalculée chaque année par l'ACI en fonction de la situation de nos contribuables.

Liquidités

Les liquidités ont diminué de CHF 1'662'800.- en 2016. Cela provient principalement des préavis qui ont été financés par la trésorerie courante et des préavis encore ouverts où nous devons recourir à l'emprunt (2012-25 Réfection des équipements publics souterrain et 2011-85 Construction d'un local pompiers).

Situation et coût de la dette communale

Le tableau ci-dessous représente la situation détaillée de nos dettes à court et long terme.

Objet	Dette financière au 01.01.16	Augmentation	Amortissements financiers		Amort comptable	Dette financière 9.21 à 9.22 au 31.12.16	Patrimoine bilan 9.12 & 9.14 à 9.17 au 31.12.16	Charge
			Remb. ou extraord.	Conventionnels				
Collège du Cheminet	2'426'000.00	-	-	287'000.00	287'000.00	2'139'000.00	2'184'000.00	25'981.68
Ctre communal Verger	213'750.00	-	123'750.00	90'000.00	240'000.00	-	47'400.00	3'099.55
Séparatif Cheminet-Piscine	363'700.00	-	-	29'400.00	29'400.00	334'300.00	304'900.00	1'221.49
Maison de Ville (62 % s/cpte 9.221.05)	566'680.00	-	-	34'720.00	-	531'960.00	741'800.00	5'499.00
Sépar Ch. Rouge I & II (38 % s/cpte 9.22105)	347'320.00	-	-	21'280.00	21'300.00	326'040.00	324'400.00	3'370.35
Imm. Rte de la Gare 40	413'000.00	-	-	20'700.00	20'700.00	392'300.00	392'300.00	3'227.85
Bât. Rte Vuy 3	452'000.00	-	-	22'000.00	22'000.00	430'000.00	430'000.00	17'646.08
Patinoire mobile	144'000.00	-	-	24'000.00	-	120'000.00	-	2'524.80
Bât. Tennis	116'000.00	-	-	7'250.00	7'250.00	108'750.00	108'750.00	1'247.21
Giratoire de la Gare	1'289'000.00	-	-	71'500.00	52'400.00	1'217'500.00	1'302'500.00	18'278.33
Réseau EP PPA Câbleries, étape 1	163'000.00	-	-	16'400.00	16'400.00	146'600.00	146'600.00	-
Sépar. Ch. Rouge-Etangs, étape 3	260'700.00	-	-	-	17'000.00	260'700.00	290'000.00	2'246.72
Conduite EP Daillens-Charrières	274'000.00	-	-	13'700.00	13'700.00	260'300.00	260'300.00	10'428.07
Rénov. Place sport Cheminet	84'000.00	-	-	14'000.00	-	70'000.00	-	1'268.24
Ch. Rouge	205'200.00	-	-	7'600.00	9'800.00	197'600.00	188'800.00	1'756.76
Séparatif Ancienne Poste	526'250.00	-	-	18'500.00	18'500.00	507'750.00	517'000.00	3'580.82
VP EP&DI étape 2	674'250.00	-	-	23'250.00	23'200.00	651'000.00	649'600.00	6'417.00
Achat parcelle Miéville	1'000'000.00	-	-	33'300.00	33'300.00	966'700.00	966'700.00	8'918.32
Sous-totaux consolidés	9'518'850.00	-	123'750.00	734'600.00	811'950.00	8'660'500.00	8'855'050.00	116'712.27
Elaboration PGEE & PDDE	-	-	-	-	-	-	-	-
Local pompiers	266.35	24'584.95	-	-	43'464.50	24'851.30	1'245'550.00	20.50
Réseau EP PPA Câbleries, étape 3	295'936.95	174'865.60	-	-	-	470'802.55	213'832.43	2'418.85
Equip. publics souterrains	2'380'178.50	688'194.55	-	-	-	3'068'373.05	2'890'293.15	21'115.80
Sous-totaux en cours	2'676'381.80	887'645.10	-	-	43'464.50	3'564'026.90	4'349'675.58	23'555.15
Totaux	12'195'231.80	887'645.10	123'750.00	734'600.00	855'414.50	12'224'526.90	13'204'725.58	140'267.42



Investissements

Le tableau de récapitulation des investissements 2016, dans lequel chaque préavis voté et accepté est détaillé, se trouve à la suite de ces pages.

Le tableau ci-dessous représente la situation des investissements du patrimoine administratif entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016.

Situation au 1er janvier		CHF	13'114'280.27
Dépenses	+	CHF	3'351'902.27
Recettes & subventions	./.	CHF	75'944.00
Amortissements obligatoires	./.	CHF	882'828.05
Amortissements selon préavis	./.	CHF	574'449.90
Amortissements supplémentaires	./.	CHF	-
Transfert du PA au PF	./.	CHF	-
Situation au 31 décembre		CHF	14'932'960.59
Soit une augmentation de		CHF	1'818'680.32

Quant au tableau ci-dessous, il représente la situation des investissements du patrimoine financier entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 :

Situation au 1er janvier		CHF	2'411'992.10
Dépenses	+	CHF	1'514.70
Transfert du PA au PF	+	CHF	-
Amortissements obligatoires	./.	CHF	65'300.00
Amortissements selon préavis	./.	CHF	-
Amortissements supplémentaires	./.	CHF	2'274.90
Situation au 31 décembre		CHF	2'345'931.90
Soit une diminution de		CHF	-66'060.20



Commentaires de M. Didier Chapuis, municipal des finances

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'exercice comptable 2016 se termine par un excédent de charges de CHF 67'836.21 alors que le budget était plus pessimiste puisqu'il prévoyait un déficit de CHF 387'700.- Ce résultat, qui peut être qualifié de bon, ne doit cependant pas occulter les différents éléments qui ont contribué à se rapprocher de l'équilibre financier.

Les points les plus marquants qui ont favorablement influencé ce résultat:

- Une prévision raisonnable mais proche de la réalité des entrées fiscales.
- Une bonne surprise en ce qui concerne les recettes fiscales sur le bénéfice des personnes morales.
- Le renouvellement de prêts à des taux d'intérêts très bas.
- Le résultat positif de l'association de la piscine et de la patinoire.
- Le report de certains investissements, entre autres les WC de la gare et les frais d'études pour l'Eco-quartier du Verney.
- La réalisation partielle des travaux concernant les sanitaires de la piscine.

Les points les plus marquants qui ont défavorablement influencé ce résultat:

- La facture de la péréquation majorée de CHF 490'000.- qui est à ce jour une estimation, la facture finale ne nous parviendra qu'en automne 2017.
- Un solde de la facture sociale 2015 de CHF 215'000.-
- Une participation à l'AJERCO plus importante que celle budgétée.
- Le report de la vente de la cure en 2017.

Les buts de la Municipalité sont toujours les mêmes, soit de continuer à investir en tenant compte des capacités financières de la commune. Il tient à cœur à la Municipalité de présenter des budgets réalistes qui se rapprochent le plus possible des chiffres finalement réalisés. C'est pourquoi nous avons intégré le solde prévisionnel de CHF 490'000 de la facture de la péréquation dans les comptes 2016 en le finançant partiellement par un prélèvement de CHF 300'000 sur le fonds de réserve de l'administration générale. Cette manière de faire est nouvelle et devrait permettre d'éviter de trop grandes fluctuations de ce poste.

Nous sommes conscients que la marge nette d'autofinancement s'est péjorée pour l'exercice écoulé. L'équilibre de cet indicateur est important et nous continuerons à le surveiller de près, de même que les deux autres indicateurs qui sont le poids de la dette et le poids des intérêts passifs.



Conclusions au Conseil Communal

Nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PENTHALAZ

après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 2017-13, entendu le rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2016 se soldant par un excédent de charges de CHF 747'440.61 avant l'écriture finale ci-dessous (et après attribution obligatoire aux fonds de réserve)
2. D'autoriser selon le détail figurant dans les comptes :
 - Les attributions aux fonds suivants :

▪ 9.281.180	Entretien pont CFF	CHF	5'000.00
▪ 9.282.210	Débiteurs douteux impôts	CHF	97'000.00
▪ 9.282.500	Jeunes de Penthalthaz	CHF	200.00
 - Les prélèvements aux fonds suivants :

▪ 9.281.350	Rénovation bâtiment	CHF	162'000.00
▪ 9.282.100	Administration générale	CHF	300'000.00
▪ 9.282.430	Travaux futurs	CHF	145'994.40
▪ 9.282.430	Travaux futurs	CHF	170'000.00
▪ 9.282.500	Dévelop. touristique	CHF	3'810.00
3. De virer l'excédent de charges de CHF 67'836.21 au compte Capital
4. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Piéric Freiburghaus

Le secrétaire adj

Angel Bannwart

